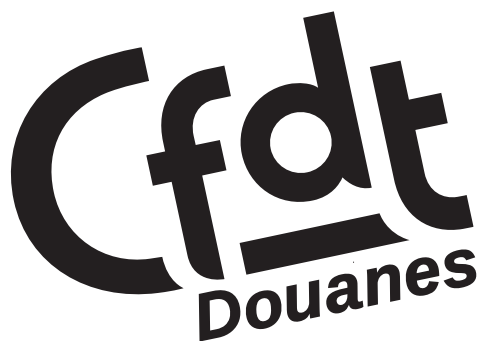




Groupe de travail 20/04

Compte rendu du groupe de travail renseignement du 21/09/04

Toujours en quête de renseignements !

Deuxième chantier de la réorganisation de la DGDDI, la réforme du renseignement entre dans la dernière ligne droite. Au programme la restructuration des CERDOC, CIR, DED et BRR. La délégation Cfdt comptait bien faire passer ses propositions et obtenir des réponses aux questions et aux préoccupations des personnels concernés.

Premier épisode, du passé faisons table rase...

l'administration
veut supprimer :

- Les BRR
- Les CIR (sauf maritimes)
- Les sections enquêtes des échelons DED

veut transformer :

- Les CERDOC dont les services d'orientation des contrôles (SROC) seront rattachés aux DR, les enquêteurs aux nouveaux SER, les contrôles différés (nouvelle définition à venir en 2005) dans le cadre de services régionaux de contrôle différé

veut créer :

- Les Services d'Enquêtes Régionaux (SER) rattachés au pôle de pilotage des nouvelles DR. Voir sur ce dernier point le compte rendu du Groupe de Travail AG de ce jour.
- La DRD qui centralise, coordonne, anime et traite le renseignement national et international.
- La DOD (ex recherche DED et intégration d'une partie des brigades de recherches après audits qui commencent dès fin septembre).
- La DED enquêtes nationales et internationales sur la grande fraude.

Cette organisation qui sera finalisée au premier semestre 2005 tiendra-t-elle la route ? Pour l'heure trop d'incertitudes subsistent, sans compter les conséquences pour les agents concernés.

C'est pourquoi nous sommes intervenus sur le dispositif proposé, sur son accompagnement social ainsi que sur la corrélation entre la nouvelle charge de travail et les effectifs supposés être à la hauteur des enjeux.

Un grand flou subsiste...

En réponse à nos questions l'administration nous a annoncé que la cartographie des implantations DOD et SER ne pouvait nous être communiquée avant la fin de l'audit sur les BRR (avant le 09/11/04). D'autre part certaines localisations de SER restent à l'étude et notamment dans les DR de Marseille port et de Provence. Rien en revanche sur les effectifs des nouvelles structures, en dehors d'un engagement sur une réforme à effectifs constants.

Un grand flou subsiste sur l'accompagnement social de ces restructurations.

Seul engagement : les enquêteurs des CERDOC quels que soient leurs grades, et les agents des ex échelons DED seront affectés, sur la base du volontariat, en priorité dans les SER. Des surnombres momentanés seront possibles. Les agents des SROC seraient logiquement susceptibles de rejoindre les pôles de pilotage régionaux.

En tout état de cause la DG s'engage à appliquer le principe de priorité à la résidence pour les services supprimés.

Enfin M. Bonnet nous précise que des postes surveillance seront implantés dans les pôles de pilotage auprès des directions.

Rien sur un alignement des régimes indemnitaires qui devraient, selon la CFDT, être alignés par le haut.

Pas davantage d'information sur le dispositif en Ile de France (pérennisation du CICOP ? CERDOCS ?).

Le prochain groupe de travail du 9 novembre précisera le calendrier d'exécution, les modalités de cotation des enquêtes, et d'arbitrage entre service, de circulation de l'information, ainsi que le fonctionnement des SER, l'organisation de la DNRED, les missions de la DOD, l'assistance aux autres services douaniers etc.

Plus que jamais la vigilance est de rigueur, nous ne laisserons pas faire une réforme dont le seul but serait la réduction des effectifs. La LOLF et les contraintes qu'elle impose en terme de résultat contiennent suffisamment de dangers. De même toutes les questions en suspens ne vont pas contribuer à rassurer les personnels. Des réponses claires et rapides s'imposent à l'égard de nos collègues qui restent dans l'incertitude et l'inquiétude.

Paris, le 21 septembre 2004